



REUNION VISIO-CONFERENCE EXCEPTIONNELLE DE BUREAU RESTREINT

MERCREDI 8 AVRIL – 11h

PROCES VERBAL

Participant : Patrick LEIRITZ (président) – Paul Roze (secrétaire général) – Louis Flamerion (trésorier)

Assiste : Jordan SIMON

1) RESSOURCES HUMAINES – FONCTIONNEMENT

Un point est établi pour chaque salarié après épuisement des récupérations et solde des congés, et selon les règlements :

- Mise en place du chômage partiel à compter du 14 avril (il est effectif depuis le 17/03 pour les intervenants en sections sportives scolaires et personnel d'entretien)
- Maintien d'une permanence minimale avec le télétravail

2) ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Suite à la modification du calendrier électoral de la FFF, les assemblées générales électives de district doivent être réalisées au plus tard le 20/12/2020. L'AG élective du district Haute Marne sera donc reportée en octobre ou novembre 2020 (date dépendante de la fixation de l'AG de Ligue).

L'assemblée générale d'été prévue le 20 juin 2020 est annulée.

3) ACTIVITES & COMPETITIONS

Patrick LEIRITZ fait le point sur l'état des activités actuelles du Football.

Le District appliquera les décisions de la FFF et de la LGEF à venir.

4) FOND DE SOLIDARITE

La FFF a annoncé la mise en place d'un fond de solidarité pour le Football. Un groupe de travail a été mis en place à la FFF pour établir le fonctionnement de ce fond inédit. Aucune précision n'a été donnée pour le moment.



5) COMMUNICATION

Le District a mis en place une stratégie de communication à travers ses réseaux pendant la période de confinement. Un communiqué hebdomadaire est mis en place pour informer les clubs et licenciés par l'intermédiaire de leurs Présidents de l'avancée des décisions fédérales et des perspectives du District.

Ce procès-verbal sera soumis à l'intégralité du bureau pour approbation.

La prochaine réunion visio-conférence du bureau restreint est programmée le MERCREDI 15 AVRIL 2020 à 11h.

Paul ROZE

Patrick LEIRITZ